

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## **ditions générales :**

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## **rmacie :**

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## **iologie et Biologie :**

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## **que :**

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## **ducation :**

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## **taire :**

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## **adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :**

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## **Adresses Mails utiles**

Reclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

## **Cadre réservé à l'adhérent (e)**

Matricule : 2265

Société : R.A.T

Actif  Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : OUSBOU IKHLEF

Date de naissance : 01/07/1973

Adresse : Rue 2 N° 37 Jamila 7 ème

Casa

Tél. : 06 65 93 90 88

Total des frais engagés : 504,90

Dhs

## **Cadre réservé au Médecin**

Cachet du médecin :

**Dr. Rhita Benzekri**  
Médecine Générale - Asthme  
Diabète - Nutrition  
Jamila 7, Rue 14 N° 88 App. 1 Sbata  
Casablanca Tel. 05 22 20 45 45

Date de consultation : 29/05/2020

Nom et prénom du malade : KHARFAoui Kitadija

Conjoint  Enfant

Lien de parenté : Lui-même

Nature de la maladie : Asthme → Asthme

MUPRAS

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casa

Le : 13/07/2020

Signature de l'adhérent(e) : [Signature]

**ACCUEIL**

**8**

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
29/05/2020	Consultation		150	DR. RHLTA Médecine Générale Diabète Nutrition Jamilia 7, Rue 14 N° 88 Appart. 1 Casablanca Tel.: 05 46 05 43 96

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MENEBHI NOUFI JAMILA 5 RUE 145 N° 108 BIC C.A.T PAT: 37417809 - TEL: 0522371447 ICE: 001534507000034	29/05/2020	354,20

## ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

# RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan d

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H 25533412 00000000 35533411	G 21433552 00000000 11433553		MONTANTS DES SOINS
	D 00000000	G 00000000		DATE DU DEVIS
	B 35533411			DATE DE L'EXECUTION
	<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Docteur Rhita BENZEKRI

Médecine générale

Diplômes universitaire :

Asthmologie - Diabétologie

Nutrition et Diététique médicale - Maigreur

Prise en charge Diététique de l'obésité

Maladies Métaboliques

Casablanca le .....

29/05/2020

PPV  
142.00 DH

HETERO

Flacon de 120 doses

7<sup>me</sup> Khorfossi Khadija

142,00

Oxyphate 125 spry

45,30

ventolin 100 mcg  
aerosol 200 doses

VENTOLINE 100 mcg  
Aérosol 200 doses  
PPV 45,30 DH

29,00 + 5,90

JAMILA 5 RUE 145 N° 108 BIS CASA  
PAT: 374 809 TEL: 0522331441  
TCE: 001534602900034

65,00

Weez cp eff

21,00

Iq eff

Narouit stop

Icac le sain

354,20

LOT : M0336  
PER : 02/2022  
PPV : 51,90 DH

LOT: M0336  
PER: 02/2022  
PPV: 29,00 DH

Exp. date:

PPV

65,00

05 46 05 43 96 الشقة 1 سباتة - الدارالبيضاء - الهاتف رقم 88

Dr. Rhita Benzekri  
Médecine Générale - Asth  
Diabète - Nutrition  
Rue 145 N° 88 app. 1  
Jamila 7 Rue 145 N° 88 app. 1 Sbata - Casablanca - tel : 05 46 05 43 96

جبلة 7 الزقاق 145 رقم 88 من الاثنين إلى الجمعة : 09h00 - 16h00 - من السبت : 09h00 - 13h00

21,00

Nu